

Compte rendu sommaire de la Séance du 28 février 2022 à 20h30

Étaient présents : MM. MAREY Daniel, MARTAUX Michel, MOUGENOT Alexandre, MUHLEMATTER Michaël, PRETOT Marie-Sophie, RIGOULOT Régis, RUFER Pierre, TRAMUSET Jean-Pierre.

Absents excusés : CREPIN Alexandre (donne pouvoir à MUHLEMATTER Michaël), LACHAT Jean-François (donne pouvoir à MOUGENOT Alexandre), PHEULPIN Sébastien.

Absents : /

Secrétaire de séance : PRETOT Marie-Sophie

06/2022 EMPRUNTS COURT TERME ET MOYEN TERME

AUPRES DU CREDIT AGRICOLE -

POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable, il est opportun de recourir à deux emprunts.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré,

DECIDE de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE deux emprunts dont les caractéristiques sont les suivantes :

Prêt relais court terme (prêt relais TVA et subventions)

- Montant : 400 000.00 €
- Durée : 24 mois
- Taux : 0,447%
- Périodicité : Trimestriel
- Frais de dossier : 400.00 €

Prêt moyen terme à taux fixe

- Montant : 360 000.00 €
- Durée : 300 mois
- Taux : 1,18%
- Périodicité : Trimestriel
- Echéance : 4 162.34 €
- Frais de dossier : 360.00 €

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissements et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats et tous documents se rapportant à cette opération.

VOTE : 11 POUR : 10 CONTRE : 0

07/2022 ACHAT TAILLE HAIE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'acheter un taille haie afin de remplacer celui qui est en panne, vu le montant élevé du devis de réparation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** d'acheter un nouveau taille haie pour un montant de 315.00 €.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires et à assurer l'exécution financière.

VOTE : 11 POUR : 10 CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

Les travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable débuteront le 15 mars 2022. Les arrêtés de circulation seront affichés en mairie et sur PanneauPocket.